
Prix d'excellence en soins de la FMSQ

La direction du Développement professionnel continu (DDPC) de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) désire honorer des médecins spécialistes ou la mise en place de projets novateurs qui ont contribué à améliorer l'accès, l'efficacité, la qualité ou la sécurité des soins de santé offerts au Québec en favorisant l'interdisciplinarité.

Les **prix d'excellence en soins** seront remis lors de 13^e édition de la Journée de formation interdisciplinaire (JFI) afin de reconnaître des personnes d'exception, des équipes qui se démarquent ou des projets novateurs qui ont contribué à améliorer l'accès, l'efficacité, la qualité ou la sécurité des soins de santé en favorisant l'interdisciplinarité (2 prix seront décernés).

Critères de sélection

- Être un médecin spécialiste, ou une équipe interdisciplinaire
 - dont la pratique reflète la volonté d'innover et d'améliorer l'accès, l'efficacité, la qualité ou la sécurité des soins de santé en favorisant l'interdisciplinarité;
 - ayant conçu et mis au point des outils pratiques ou des procédures novatrices ayant permis d'améliorer l'accès, l'efficacité, la qualité ou la sécurité des soins en favorisant l'interdisciplinarité.
- Tout projet clinique ou de recherche ayant eu des répercussions positives sur l'accès, l'efficacité, la qualité ou la sécurité des soins en favorisant l'interdisciplinarité. Le projet peut avoir été conçu et réalisé de façon individuelle ou en équipe.

Pour chaque mise en candidature reçue, la notation se fera en fonction des quatre critères suivants :

1. **Qualité** (pertinence, originalité, mobilisation des ressources, etc.)
2. **Retombées du programme** (participation, amélioration de la pratique, amélioration de la qualité/sécurité des soins, amélioration de l'accessibilité aux soins, etc.)
3. **Interdisciplinarité** (nombre de spécialités médicales, interprofessionnalité, etc.)
4. **Rayonnement** (influence sur le centre hospitalier/région/province, transférabilité du programme vers d'autres milieux, durabilité du programme, etc.)

Conditions d'admissibilité des candidatures

Les mises en candidature doivent être accompagnées d'un texte de 500 mots ou moins résumant les réalisations du ou des candidats ou décrivant le ou les projets et leurs répercussions. Les membres du comité de planification de la JFI ne sont pas admissibles aux prix décernés par la DDPC.

Comment soumettre une candidature?

Il suffit de remplir le formulaire de mise en candidature ci-dessous et de le retourner par courriel. Les candidatures reçues seront valides pour deux ans.

Date limite

Les mises en candidature doivent être transmises au plus tard le 30 juin 2020.

Jury et processus de sélection

Les dossiers de mises en candidature seront examinés par un comité de sélection dont les membres auront été désignés par la DDPC.

Remise des prix

La DDPC remettra les prix au Palais des congrès de Montréal, le **20 novembre 2020**, dans le cadre de la 13^e JFI.

Veillez remplir le formulaire et soumettre toute candidature par courriel.

Mise en candidature pour le Prix d'excellence en soins

Informations	
Nom et titre du candidat ou du projet	
Lieu de pratique	
Téléphone	
Candidat ou projet proposé par	
Téléphone	
Courriel	

Critères de sélection – Prix d'excellence en soins

- Être un médecin spécialiste, ou une équipe interdisciplinaire
 - dont la pratique reflète la volonté d'innover et d'améliorer l'accès, l'efficacité, la qualité ou la sécurité des soins de santé en favorisant l'interdisciplinarité;
 - ayant conçu et mis au point des outils pratiques ou des procédures novatrices ayant permis d'améliorer l'accès, l'efficacité, la qualité ou la sécurité des soins en favorisant l'interdisciplinarité.
- Tout projet clinique ou de recherche ayant eu des répercussions positives sur l'accès, l'efficacité, la qualité ou la sécurité des soins en favorisant l'interdisciplinarité. Le projet peut avoir été conçu et réalisé de façon individuelle ou en équipe.

Pour chaque mise en candidature reçue, la notation se fera en fonction des quatre critères suivants :

1. **Qualité** (pertinence, originalité, mobilisation des ressources, etc.)
2. **Retombées du programme** (participation, amélioration de la pratique, amélioration de la qualité/sécurité des soins, amélioration de l'accessibilité aux soins, etc.)
3. **Interdisciplinarité** (nombre de spécialités médicales, interprofessionnalité, etc.)
4. **Rayonnement** (influence sur le centre hospitalier/région/province, transférabilité du programme vers d'autres milieux, durabilité du programme, etc.)

Texte de 500 mots ou moins résumant les réalisations du candidat ou décrivant le projet et ses répercussions en tenant compte des critères de sélection.



Réalisations du candidat ou description du projet en tenant compte des critères de sélection